

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Deepfreeze Refrigerants Inc.

2695 Slough Street

Mississauga Ontario Canada

Duracool Duratorch Fuel 170 gm. 6 ounce

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identité du produit..... Duratorch Fuel (DC8000) 170 gm. 6 ounce

Référence du fabricant..... Deepfreeze Refrigerants Inc.
2695 Slough Street
Mississauga
L4T 1G2
905-671-4222

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures.. Call CHEMTREC (800) 424-9300.

Utilisation recommandée..... Utilisé avec les têtes de torche Duratorch pour le soudage,
brasage et autres utilisations

Bien de consommation..... Oui.

Cotes de danger :

HMIS..... Santé: 1 incendie : réactivité 4: 0.

Classement NFPA..... Santé: 1 incendie : réactivité 4: 0.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Présentation des urgences..... Danger. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient est sous pression. Contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne brûlez pas. Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Contact avec le liquide peut causer des engelures . TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS .

Effets potentiels sur la santé :

Contact avec la peau Peut causer l'irritation de la peau.

Contact avec les yeux..... Peut causer une irritation, rougeur et douleur.

Ingestion..... Peut être nocif si avalé.

Inhalation..... Prolonger l'inhalation du produit peut provoquer une irritation.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Propane	74-98-6	30-60
Isobutane	75-28-5	15-40

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec les yeux..... Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation.

Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Si une irritation ou rougeur consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Cas de gelure, consulter un médecin immédiatement ; ne pas frotter les zones touchées ou rincez-les à l'eau. Afin de prévenir d'autres dommages de tissu, n'essayez pas de dévêtir gelés des zones gelés.

Ingestion..... En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

Inhalation..... Déplacer la victime à l'air frais. Si a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle. Si le battement de coeur absent, donner des compressions cardiaques externes. Moniteur de respiration et le pouls. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Plus d'informations..... Note au médecin ; traiter selon les symptômes.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité..... Extrêmement inflammable.

Moyens d'extinction..... Dioxyde de carbone, produits chimiques secs, mousse ou brouillard d'eau .

Sensibilité aux chocs..... On ne s'attend pas à ce que le produit soit sensible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques. On ne s'attend pas à ce que le produit soit sensible.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Déversements et les fuites..... Supprimer toute source d'ignition. Laver la zone avec une quantité importante d'eau.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation..... Utiliser avec une ventilation adéquate. Ne pas stocker à une température supérieure à 120° F (50° C). Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV		PEL	OSHA PEL		REL	NIOSH
		STEL			STEL			

Propane / Isobutane	2,500 ppm	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	1,000 ppm (TWA)
---------------------	-----------	----------------	-----------	----------------	-----------------

Oeil/Type..... Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Type de peau..... Utilisez des gants et des vêtements de protection contre le froid en viton, caoutchouc butyle, PVC, néoprène ou nitrile.
Respiratoire/Type..... Non requis sur un à court terme ou si la ventilation par aspiration est fourni.
Contrôles d'ingénierie..... Ventilation d'échappement locale requise pour maintenir le point d'utilisation en dessous de la valeur seuil si du personnel non protégé est impliqué.
Les limites d'exposition

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique..... Liquide.
Aspect physique..... Incolore.
Odeur..... Odeur d'amine.
Seuil olfactif (ppm)..... Non disponible.
pH..... N'est pas applicable.
Pression de vapeur (psig) 80-95.
Densité de vapeur (Air=1) 1.64.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)..... Non disponible.
Point d'ébullition initial/plage d'ébullition (° C)..... -37.8.
Teneur en COV..... > 95 % en poids.
Densité (Liquide) 0.840- 0.880.
Solubilité dans l'eau..... Non soluble dans l'eau.
Projection de flamme..... Non disponible .
Température d'auto-inflammation (Propulseur)°C. 460 °C/860 °F.
Retour en arrière..... Pas de données .
Point d'éclair (°C), Méthode..... -83,15°C/ -117,7°F.
Limite inférieure d'inflammabilité (% Vol) 1.8.
Limite supérieure d'inflammabilité (% Vol)..... 9.5..

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique..... Stable à températures & pressions normales.
Matières incompatibles..... Agents oxydants forts.
Conditions à éviter..... Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Produits de décomposition dangereux Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et
Products dioxyde de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses..... N'a pas été signalé

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Propane	>800,000 PPM (15 min,Inh.rat)	Non disponible
Isobutane	NON INDIQUÉ	NON INDIQUÉ

Voie d'exposition.....Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation et ingestion.
Effets d'une exposition aiguë.....Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Contact répété ou prolongé peut provoquer une légère irritation de la peau. Peut provoquer une irritation des les yeux.
Effets d'une exposition chronique.....Peut provoquer une délipidation de la peau et une dermatite.
Cancérogénicité du matériau.....Non classé comme cancérigène par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA ou le NTP.
Effets sur la reproduction.....Aucune information n'est disponible et aucun effet indésirable n'est attendu.
Tératogénicité.....Non l'information est disponible et aucun effet indésirable n'est attendu.
Mutagénicité.....Aucune information n'est disponible et aucun effet indésirable n'est attendu.

Données toxicologiques

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Environnement..... Informations complètes n'est pas encore disponible

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales règlements

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075
DOT (U.S. route)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075, LTD QTY, bien de consommation ORM-D.
IMDG (International - Marine)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075.
IATA (International Air)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075, LTD QTY.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Canada.....Classification SIMDUT. A : Gaz comprimé. B5 : Inflammable.

ETATS-UNIS..... Loi sur la protection de l'environnement : Les constituants de ce produit sont inclus dans l'inventaire TSCA. OSHA (29CFR 1910.1200)
Classification : Gaz comprimé. LUI
Classements : voir section 01.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité..... L'informations contenues herein est issu des données considérées comme exactes. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le producteur n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels aux acquéreurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Les acquéreurs ou les utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. CETTE FICHE EST VALABLE POUR TROIS ANS.

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances Control Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par Affairs Regulatory
Version Révisée 15 décembre 2021